

La CCI 04 au chevet des buralistes condamnés à se réinventer

Alors que l'État a mis en place un fonds de transformation, une convention locale vient d'être signée à Manosque

Buraliste, un métier condamné à la diversification. La prochaine hausse du prix du paquet de cigarettes qui atteindra la barre symbolique de 10 euros en 2020 risque de dissuader les fumeurs d'entrer dans un bureau de tabac. Autrefois convoités, ils ont aujourd'hui du mal à trouver preneur alors que le secteur accuse une inexorable chute des ventes. Pour survivre, les buralistes doivent innover. Au-delà du tabac, il est impératif qu'ils multiplient les offres et services utiles au quotidien. C'est tout l'enjeu du plan de transformation conclu en 2018 entre le ministère de l'Action et des Comptes publics et la Confédération nationale des buralistes visant à accompagner la mutation de leur métier. Au total, pas moins de 80 millions d'euros seront débloqués sur quatre ans et chaque buraliste dont le projet répond aux critères de transformation y a droit. Une aide équivalant à 30% des dépenses engagées, avec un montant plafonné à 33 000 euros.

En ce sens et dans le sillage de la CCI France, la Chambre de commerce et d'industrie des Alpes-de-Haute-Provence et la Chambre syndicale des buralistes du 04 se sont rapprochées afin de conclure, mardi dernier à Manosque, une convention locale de partenariat. Objectif: passer du métier de buraliste traditionnel à celui de commerce de proximité multiproduits, de

-7,5%

Évolution en volume dans le 04 pour le 1^{er} semestre 2019

type "drugstore du quotidien des Français" pour enrayer la chute des ventes de cigarettes (-7,5% en volume sur le premier trimestre 2019 par rapport à 2018) et recréer du trafic en magasin. "Alors que l'État soutient les buralistes en leur apportant une aide financière importante, il fallait que la CCI s'implique aussi dans cette démarche et les accompagne avec ses moyens. Les Alpes-de-Haute-Provence sont un territoire rural où le bureau de tabac est parfois le seul commerce de proximité qu'il reste dans une commune, rappelle Daniel Margot, président de la CCI 04. Il est donc essentiel de soutenir leur activité pour faire en sorte qu'ils ne dispa-



Les quelque 24 500 professionnels en activité dont 92 dans les Alpes-de-Haute-Provence, sont confrontés à une inexorable chute de la vente de tabac. Pour survivre, les buralistes doivent se diversifier. /PHOTOS S.D. ET A.A.

dit sont la première étape du projet du buraliste et le socle de la démarche de modernisation pour créer la feuille de route et solliciter l'aide de

raissent pas du paysage. Au total, 92 buralistes sont installés, nous allons les aider à s'affranchir progressivement de leur dépendance à la vente de tabac. Il s'agit de construire et promouvoir une offre compétitive dans un environnement concurrentiel."

La convention habilite ainsi la CCI 04 à réaliser des audits globaux de leur activité sous l'angle stratégique. Ces au-

l'État. Les audits sont financés intégralement par le fonds de transformation (1 600€ HT), sous réserve que l'entrepreneur réalise les investissements préconisés par le consultant de la CCI. À défaut, la prise en charge est cantonnée à 50% du coût de la prestation. "Si la France recense près de 25 000 buralistes, 92 sont installés dans les Alpes-de-Haute-Provence. Avant même la signature officielle de la convention,

nous en avons déjà accompagné quatre et bientôt un cinquième", se félicite Daniel Margot.

Après avoir manqué les débuts du marché de la cigarette électronique, les buralistes saisissent aujourd'hui l'intérêt de ce produit pour conquérir une

"L'échéance du paquet de cigarette à 10€ en 2020 va être compliquée."

clientèle d'ex-fumeurs. La vente de billets SNCF et le paiement des impôts et amendes sont aussi des leviers pour relancer l'attractivité des bureaux de tabac. Sur le territoire, ils peuvent également imaginer développer des services de proximité immédiate: petite épice-

LE TÉMOIGNAGE

"La stratégie de diversification, ça marche!"

Alors que la profession est confrontée à une période de profonde mutation, certains buralistes du département ont pris la mesure du phénomène et s'engagent déjà dans cette stratégie de diversification. La CCI 04 agit aujourd'hui pour accélérer le mouvement afin qu'un maximum des 92 buralistes du territoire profite de ce fonds de transformation exceptionnel. "La CCI va offrir à chaque buraliste qui en fera la démarche, un œil extérieur à l'établissement. Nous, ce n'est pas notre métier alors il faut profiter de cet audit. L'objectif est de recréer une dynamique pour attirer une nouvelle clientèle de proximité. Car il n'y aura pas une deuxième opportunité comme celle-là: c'est 20 M€ par an jusqu'en 2021, rappelle Laurent Spinosa, président du syndicat des buralistes 04. J'y crois vraiment et je peux en témoigner car j'ai moi-même transformé mon bureau de tabac. J'ai pris un local plus grand et diversifié mon offre en proposant notamment une partie cave à vin, des articles de pêche et l'option relais colis. Il faut que les collègues s'inspirent, on fait tous partie de la même famille." A.A.

rie, dépôt de pain, clés minute, relais colis, cave à vin, compte Nickel, recyclage de piles, etc. "L'échéance du paquet de cigarettes à 10€ va être compliquée. Il faut que le buraliste se transforme et propose des produits de premières nécessités qu'on ne trouve pas ailleurs. Aujourd'hui, le problème est que le client qui a arrêté de fumer ne rentre plus dans un bureau de tabac. La CCI va donc nous aider à capter une nouvelle clientèle. Car les magasins sont vieillissants, reconnaît Laurent Spinosa, président des buralistes du 04. Il faut réaliser des travaux, rénover et augmenter certains linéaires pour donner envie aux gens de passer la porte. Cette transformation prendra du temps c'est pourquoi il faut densifier la communication dans le département pour que les collègues emboîtent le pas..."

Audrey AVESQUE